



**Session de formation
des professeurs de religion de l'enseignement public en Alsace**

**« Ces élèves atteints de troubles du comportement :
mieux les comprendre pour mieux les accompagner »**

9 avril 2013 à Colmar

INFORMATIONS PRATIQUES

Public désigné : PDR

- La session de formation sur les troubles du comportement aura lieu **le mardi 9 avril 2013 à Colmar**.

ÉTAPES À SUIVRE

1. Présentation du présent courrier à votre chef d'établissement pour l'avertir de cette session.
 2. Accord (ou non) d'une décharge de cours par votre chef d'établissement.
 3. Inscription à la session auprès du SDEC.
 4. Le SDEC communique les inscriptions au Rectorat pour obtention de votre ordre de mission.
 5. Réception de votre ordre de mission via l'établissement.
- Nous vous rappelons qu'avec cet ordre de mission, vous êtes tenus de **participer à la totalité de la journée et dans l'intégralité des horaires**.
 -
 - L'Archevêché de Strasbourg et le Service participent aux frais de montage et de réalisation de ces journées d'études (dossier, déjeuners, temps convivial).
 -
 - Les frais forfaitaires d'inscription à cette journée s'élèvent à **10 euros** par participant (déjeuner compris).
 -
 - Le règlement de ces frais de participation par chèque à l'ordre du SDEC valide l'inscription. L'inscription s'effectue en ligne sous le lien suivant :

<http://doodle.com/wkt93uvipg9mp9xg>

avant le **vendredi 22 mars 2013**, délai de rigueur.

Restant à votre disposition pour toute information, nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Joëlle Meunier et Lucienne Fritsch,

Secrétaires du Service Diocésain
de l'Enseignement et de la Catéchèse